

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[170\\_Correspondances féminines : 1831-1873](#)[Item](#)[Paris, le 11 avril 1831, Madame de Récamier à François Guizot](#)

## Paris, le 11 avril 1831, Madame de Récamier à François Guizot

**Auteurs : Récamier, Julie (1777-1849)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les mots clés

[Archives](#), [Correspondance](#), [Femme \(de lettres\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1831-04-11

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

LangueFrançais

Cote37 ter, AN : 163 MI 42 AP 170 Papiers Guizot Bobine Opérateur 27

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### Citer cette page

Récamier, Julie (1777-1849), Paris, le 11 avril 1831, Madame de Récamier à François Guizot, 1831-04-11.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6960>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/07/2024 Dernière modification le 16/08/2024

---

32ter

Les lettres que je pourrais de l'œuvre  
de Mait ont été écrites, en deux volumes  
l'un qui a été écrit en présence de  
Mait de Mait, l'autre que je devrais  
garder pendant une vie et pendant  
Mait et par moi et Mait de Mait  
pour en faire l'usage que l'on  
peut le plus convenir et la  
liberté de Mait de Mait.

Pour le volume 1831 / Malcomis.